Revue de Traduction et Langues Volume 15 Numéro 01/2016, pp. 78-86
Journal of Translation and Languages **مجلة الترجمة واللغات**
ISSN (Print): 1112-3974 **EISSN (Online): 2600-6235**

Le Lexique et le Langage sous l'Approche Psycholinguistique

The Lexicon and Langauge under The Psycholinguistic Approach

Rebhi Seif
Université de Sousse -Tunisie
rebhiseif87@gmail.com

Pour citer cet article :
Rebhi, S. (2016). Le lexique et le langage sous l'approche psycholinguistique. *Revue Traduction et Langues 15(1),* 78-86.

Abstract: *We have tried in this article to put our finger on the importance linked to the psycholinguistic and approach in the study of lexicon. In this regard, we started with the study of words, we first tried to answer the following questions: What do we know about words? Is the word the smallest meaningful unit? This research aims to be an introduction to a new, little-known psycholinguistic perspective. To do this, we intend, in the first part of this work, to come back to the reasons for this theoretical choice and the definition of key concepts: the word (training: derived word, compound word, etc.), lexicography, etc. time the work is devoted to study language, tongue and speech. Linguistics is mainly concerned with natural languages. These are defined as systems of doubly articulated vocal signs - distinctive units, the phonemes, and significant units, the morphemes; this, in order to oppose them to other human communication systems (such as music).*
Key words: *Psycholinguistic, lexicon, words, lexicography, vocal signs, morphemes, phonemes.*
Résumé : *Nous avons essayé dans cet article, de mettre le doigt sur l'importance liée à l'approche psycholinguistique dans l'étude de lexique. A ce propos, nous avons commencé par l'étude des mots, nous avons essayé tout d'abord de répondre aux questions suivantes : Que savons-nous sur les mots ? Le mot est-il la plus petite unité significative ? La présente recherche se veut une initiation à une nouvelle perspective psycholinguistique peu connue. Pour ce faire, nous comptons, dans la première partie de ce travail, revenir sur les raisons de ce choix théorique et la définition des concepts clés : le mot (formation : mot dérivé, mot composé…), la lexicographie… Et dans un deuxième temps le travail est consacré à étudier le langage, la langue et la parole.*
La linguistique s'intéresse surtout aux langues naturelles. On définit celles-ci comme des systèmes de signes vocaux doublement articulés - unités distinctives, les phonèmes, et unités significatives, les morphèmes ; cela, afin de les opposer à d'autres systèmes de communication humains (comme la musique).
Mots clés : *Psycholinguistique, lexique, mot, lexicographie, signes vocaux, morphème, phonème.*

1. Introduction

On parle généralement pour dire quelque chose, et dire quelque chose, c'est informer les autres d'une représentation ou d'un concept d'un référent extérieur au discours.

Auteur corerspondant: Rebhi Seif

Autrement dit, c'est la fonction représentative du langage qui est privilégiée, soit pour Saussure (avec la notion de « signifiant » et de « signifié » pour Freud (avec celle de « représentation des mots » et de « représentation des choses ») « à dire, c'est faire" pourrait être le nouveau postulat, remplaçant l'ancien "Dire, c'est représenter". Prononcer, c'est commettre trois types d'actes :

- Locutoires : le fait d'exprimer l'énoncé, c'est ce que nous appelons l'activité énonciative.
- Illocutoires : le fait de réaliser des actes par l'application des conventions langagières : affirmer, supposer, permettre, juger...Le présent article s'intéresse au prime abord à la lexicographie, autrement dit aux lexiques et mots. Notre questionnement de départ était : Que savons-nous sur les mots.

2. Justification de la recherche

La recherche sur le lexique et l'élocution peut facilement se justifier étant donné que tous les êtres humains aimeraient maîtriser cet art. Quelle que soit la profession que nous exerçons, nous avons besoin d'être entendus et compris. Nous devons séduire par nos mots. Et des phrases simples comme « à mon avis, ce jus est le meilleur du monde », cachent une connotation persuasive, même si on ne s'en rend pas compte.

Cette recherche trouve sa justification dans l'énorme besoin humain de persuader et ce travail fournit des informations importantes liées à ce besoin. Nous construisons nos vies dans et à travers le langage. Sans communication rien ne peut avancer : nos relations personnelles, notre vie professionnelle, etc. Et même si ce travail analyse deux approches, les stratégies persuasives ont le même arrière-plan dans d'autres domaines

Bien qu'étant un réel besoin humain, l'art psycholinguistique et énonciatif n'est pas suffisamment connu. Beaucoup de gens surestiment leurs compétences linguistiques. Mais ce n'est pas parce que nous parlons une certaine langue que nous en savons tout. « *La langue est comme un iceberg. La partie visible représente ce que nous savons, et la partie invisible représente les 90% de l'iceberg qui reste submergé sous l'eau et complètement inconnu de la plupart des gens.* » Notre travail consistera, avec toute la modestie qui s'impose, à explorer ces parties inconnues de la langue, à en extraire quelques vérités.

Pour convaincre, l'orateur doit se connaître, connaître son discours et, surtout, connaître son auditeur. Parler, c'est savoir où se trouve l'interlocuteur et où l'emmener. Ce voyage est loin d'être simple, mais il est passionnant.

Premièrement, nous devons être convaincus que comprendre et produire la parole est une chose extrêmement complexe. La personne qui parle une langue connaît toutes sortes de choses sur cette langue. Il connaît les sons utilisés, il sait comment ces sons doivent être ordonnés pour former les mots et les morphèmes de cette langue, il sait reconnaître les vrais mots qui font partie du dictionnaire de la langue.

Le lexique, ce phénomène linguistique existe dans la communication verbale et écrite, dans la vie quotidienne ainsi que dans des œuvres littéraires comme celle d'Anne Philippe et de François Mauriac. Ce phénomène, partagé entre les individus d'une part et entre l'œuvre et ses lecteurs d'autre part.

En effet, le lexique et l'énoncé pourraient facilement être décodés si le locuteur et son interlocuteur partageaient la même culture ou le même contexte situationnel. L'énoncé ne

peut pas tout révéler, parfois par simple souci d'économie dans la transmission du message. L'interlocuteur peut le saisir soit par inférence, soit par connotation, soit même à travers d'autres éléments, tels que des faits prosodiques et des gestes.
L'auditeur doit avoir à sa disposition toute information sur la classe des mots utilisés dans la phrase, ainsi que sur les structures dans lesquelles les mots peuvent apparaître. Dans ce chapitre, nous allons nous concentrer sur plusieurs choses. Tout d'abord, en partant de notre connaissance des mots, notre attention se tournera ensuite spécifiquement vers l'étude de la lexicologie en tant que discipline pratique, puis nous nous concentrerons sur l'étude de la prononciation et de l'énonciation.

3. Que savons-nous sur les mots ?

3.1. Le lexique mental et le langage

Comme nous l'avons déjà dit à propos des mots que nous avons dans la tête, ils ressemblent à ce contenu dans un dictionnaire. De toute évidence, le lexique mental doit contenir les déclarations sur la prononciation des mots particuliers. Ceci est essentiel à la fois pour l'orateur et pour l'auditeur. L'orateur doit savoir prononcer le mot qu'il a choisi et l'auditeur doit trouver des informations sur le sens d'un mot, sa catégorie grammaticale, etc.

En français, il n'y a pas de correspondance directe entre le sens et les lettres, le lexique mental doit donc contenir une représentation orthographique de chaque mot. Pour cette raison, nous pouvons dire que pour expliquer la capacité de l'homme à parler et à comprendre, nous devons répondre à deux questions :

Que savent les locuteurs de leur propre langue ? Et comment utilisent-ils ces connaissances tout en conversant ?

Nous avons quelques ébauches de réponses à ces questions. En fait, « *la personne qui parle une langue connaît toutes sortes de choses sur cette langue, comprend ses règles et sa phénologie. Après avoir été longtemps délaissé par les linguistes en général et les psycholinguistes en particulier, le domaine du langage parlé est depuis quelques années l'un des secteurs les plus dynamiques de la psychologie cognitive. »*

Il est clair que la langue parlée n'est plus la langue écrite. Il constitue le moyen de communication "naturel" et "privilégié" entre les êtres humains. Pour conclure, il faut dire que pour distinguer la langue parlée de la langue écrite on s'appuie sur la dimension temporelle, qui est en effet la caractéristique la plus essentielle pour distinguer la parole. En d'autres termes, celle-ci se déroule à la fois séquentiellement et n'est pas disponible dans le champ de l'ensemble.

L'organisation morphologique distingue aussi bel et bien les deux types de langage. En fait, les temps des verbes apparaissent plus à l'écrit qu'à l'oral. Dans notre vie quotidienne, nous n'utilisons jamais certains temps comme l'imparfait du subjonctif ou le passé surcomposé lorsque nous parlons, mais lorsque nous écrivons, nous sommes obligés d'utiliser ces temps simplement parce que la règle grammaticale nous y oblige (la forme passive par exemple).

Bref, une parfaite imprécision règne sur la définition linguistique de la notion de mot : selon que l'on se réfère au mot graphique, phonétique, sémantique ou encore lexical, l'ensemble des objets couverts par la définition diffère. De plus, cette notion ne peut pas avoir le même sens selon les types de langues. En effet, dans les différents types de

langues, les relations sémantiques et grammaticales ne s'entretiennent pas de la même manière.

Les mots sont des signes composés d'un signifiant (sa forme audible et visible) et d'un sens (sa signification) compris par tous les utilisateurs d'une même langue. Mais un mot ne correspond pas à un sens unique et, inversement, un sens ne se limite pas à un seul mot.

3.2. Formation de mot

Dans la langue française, il existe :

- Des mots simples : gare, table, sel, etc.
- Des mots dérivés : manifestation, librement, insupportable, etc.
- Des mots composés : wagon-lit, chemin de fer, etc.
- Les mots dérivés sont construits sur le radical d'un mot simple, à l'aide de préfixes ou de suffixes, ou des deux à la fois.

Le radical : C'est la partie fixe du mot. Il porte le sens principal.
Exemple : port porter, porteur, supporter, insupportable, etc.
En connaissant l'orthographe et le sens du radical d'un mot, on peut deviner l'orthographe et le sens de la plupart des mots d'une même famille.
Exemple : Hypnose = le sommeil hypnotiser, hypnose, hypnotiseur...

La formation d'un mot nouveau peut procéder par dérivation, à travers l'usage des préfixes et des suffixes, ou par composition, c'est-à-dire par la formation de0 mots composés.

- ***Les mots dérivés***

« Les préfixes et les suffixes contribuent à la création de mots nouveaux à partir d'un mot déjà existant, qui sert de radical. Situé avant le radical, le préfixe lui donne un autre sens : porter, exporter, vision et télévision, légal et illégal. Le suffixe est pour sa part, situé après le radical. » Il crée un dérivé appartenant à une classe grammaticale différente de celle du radical : événement et événementiel, embrasser et embrassade.

- ***Les Mots composés***

La composition consiste à former de nouveaux mots à partir de mots qui existent déjà de manière autonome dans la langue. Le trait d'union est un signe de composition (chien-loup, porte-plume) mais les mots composés sans trait d'union sont nombreux (pomme de terre, chaise longue ou trait d'union). Il arrive que les mots composés fusionnent en un seul mot (portefeuille) mots composés.

3.2.1. Le mot est-il la plus petite unité significative ?

De nombreux linguistes ont exprimé de sérieux doutes quant à la pertinence de la notion de mot, notamment depuis le développement par les fonctionnalistes des notions de syntagme et de morphème. Ce qui est critiqué, c'est l'utilisation de la notion de mot pour le classement en parties du discours.

D'autres facteurs, comme la position ou l'intonation, n'ont pas eu l'importance qu'ils méritaient. Cependant, ils peuvent avoir des propriétés identiques à celles reconnues par le mot. En effet, une même relation, en tant qu'expression d'une fonction syntaxique, par exemple le complément d'objet indirect, peut s'exprimer de différentes manières : par la présence d'une partie spécifique du discours, la préposition, qui la différencie de l'objet direct (Le roi présenté la princesse à Sophie); par la forme fléchie du pronom personnel (lui/le), résidu de la catégorie nominale du cas en français ; ou encore par un procédé syntaxique, la position du pronom par rapport au pronom objet : dans Je te le dit, c'est la position de te et non sa forme qui permet de dire que c'est un objet indirect, la forme de l'objet direct est identique . La priorité donnée à la classification du mot occulte le lien qui unit ces différentes expressions d'une relation identique.

3.2.2. Quel doit donc être la plus petite unité significative ?

Si le mot est conçu comme une unité, il mélange cependant plusieurs niveaux : il porte un lexème et plusieurs informations grammaticales qui proviennent de différents niveaux d'analyse. Or, c'est seulement au mot que nous attribuons ces propriétés. Ainsi, le mot nominal se définit en lui attribuant des propriétés qu'il ne possède pas par lui-même, mais qui appartiennent au syntagme, comme la possibilité de remplir les fonctions sujet, objet... Dans la phrase « Le joueur de l'équipe adverse a quitté le stade", non le nom joueur est le sujet, mais la phrase « Le joueur de l'équipe » Le nom « joueur » est tout au plus le centre de la phrase sujet.

Ces critiques et interrogations ont conduit à la recherche d'autres types d'unités significatives. « *Le morphème est actuellement considéré comme une unité linguistiquement significative plus pertinente que le mot »*, bien que dans la mémoire du locuteur il s'agisse de mots qui sont stockés comme des unités préconstruites.

S'il a longtemps servi d'unité minimale d'analyse, le mot a été supplanté par la notion de morphème. C'est le morphème qui est considéré aujourd'hui linguistiquement comme la plus petite unité significative, bien que le mot reste, dans le discours courant, l'unité de base du langage.

Le linguiste français André Martinet a mis en évidence le principe de la double articulation du langage. La première articulation se situe au niveau d'unités distinctives, non dotées de sens, et qui permettent de différencier et d'opposer des signes en fonction de certains traits. Ces unités sont des phonèmes. La deuxième articulation se situe au niveau des unités qui associent forme et sens. Ces unités significatives, ces atomes de signification, Martinet les baptise monèmes. Plus tard les linguistes parleront davantage de morphèmes, certains morphèmes pouvant porter plusieurs valeurs grammaticales simultanément. « *Ces morphèmes sont appelés morphèmes portemanteau. C'est notamment le cas du son possessif, en français, qui indique à la fois la personne du possesseur (ici, la troisième personne du singulier), ainsi que le genre et le nombre du possessif (masculin singulier) »*. Dans d'autres langues, ces différentes valeurs seraient supportées par des morphèmes différents.

3.2.3. Mot graphique et mot phonétique

Le mot graphique correspond à une séquence de lettres entre deux espaces blancs. Cependant, le même mot graphique peut faire référence à plusieurs mots

grammaticalement différents. Ainsi, le mot "j'ai détesté" peut représenter une première ou une deuxième personne imparfaite. Le mot phonétique fait référence à une séquence de sons entre deux pauses. Le problème d'une telle définition est que les mots phonétiques ne correspondent pas nécessairement aux mots graphiques. Notez par exemple *qu' « un mot phonétique peut correspondre à plusieurs mots graphiques. Ainsi, le mot [th] correspond aux mots graphiques like, like, like. De plus, les pauses ne correspondent pas toujours aux blancs graphiques. Ainsi, lorsque des mots commencent par des voyelles, ils peuvent être reliés au mot précédent, entre autres, en reliant les phénomènes (les_enfants) ou l'élision. »*

3.2.4. Mot sémantique et mot lexical

Nous voudrions peut-être définir le mot sémantiquement. Selon cette hypothèse, le mot se caractérise par le fait qu'il porte à l'intérieur d'une phrase une unité de sens aisément définissable : le mot chaise, par exemple, dans La chaise est cassée. Idéalement, bien sûr, cette unité de sens devrait correspondre à une unité graphique. Cependant, une suite de plusieurs mots graphiques peut correspondre à un mot sémantique. Certains noms composés comme « papa, porte-avions », ou certaines locutions comme « en ce moment, en ce lieu, depuis... », portent manifestement l'expression d'une unité de sens sans définir un mot graphique.

Le mot lexical, ou lexème, est celui qui fournit l'entrée du dictionnaire. Il apparaît comme la forme de base du mot graphique, dépourvue de toute variation formelle possible : l'adjectif est indiqué au masculin singulier, le verbe à l'infinitif... C'est ce mot lexical qui sert de base à la classification des parties du discours.

4. La psycholinguistique et le langage

De prime abord, comment définir ce qu'est une langue ? Généralement, il existe de nombreux points de vue possibles. La première, adoptée par les théories de la communication, dira, par exemple, qu'il y a langage tant qu'il y a un système de signes destiné à transmettre des informations. Dans de nombreuses disciplines scientifiques, telles que les mathématiques ou l'informatique, le mot langage reçoit « *une signification technique très spécifique* ».

Les définitions traditionnelles du langage peuvent être résumées comme suit : « *Le langage est un instrument de communication ou d'expression de la pensée. Ce schéma a été inventé par R. de Saussure.* » Ce linguiste voit dans le langage un procédé de bouche à oreille entre deux têtes pensantes. Le corps est notamment exclu. Un acte de parole a une valeur illocutoire, c'est-à-dire qu'il établit un type de relation dialogique (jurer, questionner, ordonner, etc.) ; elle peut avoir des effets perlocutoires, c'est-à-dire des conséquences pratiques (convaincre, intimider, etc.). Il y a des actes indirects (indiquer "il est tard" pour demander à sortir).

4.1. Le langage

L'analyse conversationnelle étudie les interactions verbales dans des situations réelles. Elle montre que le langage courant est loin de correspondre aux règles de la grammaire formelle, qu'il existe de nombreuses différences d'expression selon les contextes et les situations sociales, que le sens des mots dépend beaucoup du contexte, des

intonations et des mimiques qui les accompagnent, que la conversation contient de nombreux éléments implicites (et donc une culture commune entre les interlocuteurs), que la conversation est fortement ritualisée par des tournures de parole, etc. Cognitif/cognitivisme

Au sens large, le terme « cognitif » désigne tout ce qui touche aux fonctions mentales. Dans un sens plus étroit, la perspective « cognitiviste » fait référence à une théorie psychologique qui considère les fonctions mentales comme des dispositifs de traitement de l'information… Le langage est multifonctionnel

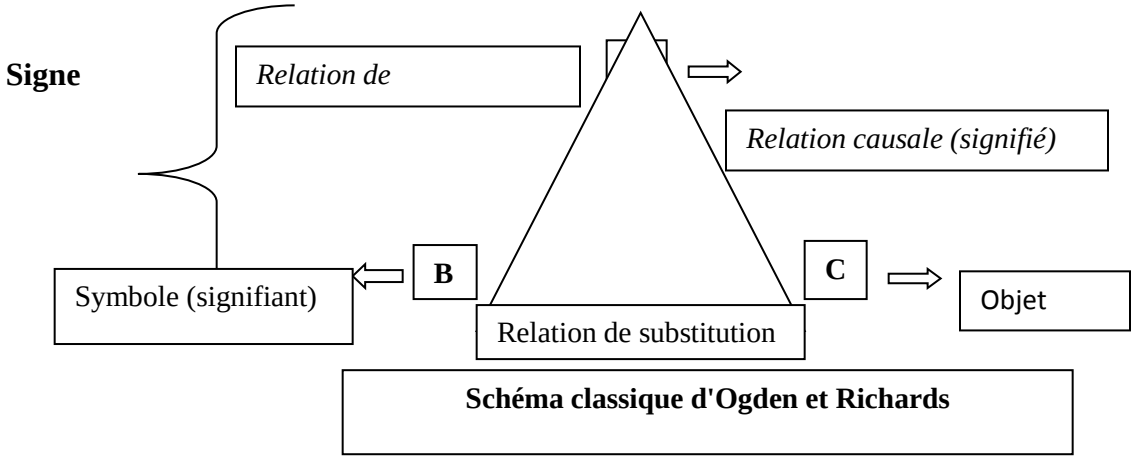


Schéma classique d'Ogden et Richards

Ce schéma illustre parfaitement la fonction représentative du langage, qui est un privilège tant pour Freud (*représentation du mot ou représentation de la chose*) que pour Saussure (avec *les notions de signifiant et de signifié*). Ces conceptions sont à la base du structuralisme contemporain et renouvellent, à l'époque, la linguistique traditionnelle.

De ce point de vue, et par opposition à ces langues artificielles ou formalisées, les langues du monde seront appelées langues naturelles. Tous utilisent la sémantique et la syntaxe (qui sont considérées comme universelles du langage) : ils donnent un sens aux signes qu'ils utilisent et les relient entre eux.

Selon Proust : « le *langage n'est pas toujours l'expression fidèle de la vérité, car il existe de nombreuses vérités cachées que nous n'arrivons jamais à atteindre*. » Le langage, pour lui, sert à couvrir les mots, les intentions, les sentiments.J. Van de Ghinste justifie cette conception proustienne du langage lorsqu'il dit : « *le fait que le langage n'exprime pas souvent la pensée des gens, tient surtout à ce que ceux-ci l'emploient non pas comme un outil pour communiquer la vérité, mais au contraire comme l'instrument destiné à la masquer ».*

4.2. Syntaxe et compréhension du langage

D'abord et pour commencer nous nous contentons de décrire les différentes thèses en présence :

- Toutes les informations (syntaxique, sémantique, connaissance du monde...) sont traitées en parallèle et utilisé pour construire le sens de la phrase.

- L'analyse syntaxique détermine le sens. Cette position est défendue par l'école de la grammaire générative avec Chomsky.
- Le traitement syntaxique précède le traitement sémantique. Le locuteur utilise toutes les informations syntaxiques pour comprendre comment la phrase est organisée. S'il n'arrive pas à comprendre, il fait appel à ses connaissances sémantiques et thématiques.
- La syntaxe joue un rôle primordial dans la compréhension d'un énoncé. Elle identifie les différentes parties de la phrase

Pour commencer on est en droit de poser cette question : Quel est l'objet de la linguistique ? On peut dire, tout d'abord, que la linguistique étudie tout ce qui a trait au langage ; on peut dire, également, qu'elle étudie les langues. Chez le linguiste suisse Saussure, apparaît le concept de « *langue* » (au singulier). Ce concept prend son sens au sein de l'opposition langue/parole. Sous son influence, la linguistique structurale se définira comme objet l'étude de la langue (au singulier).

Le mot langue a de nombreux emplois en linguistique. Entre autres :

Dans son acception courante, la langue est une langue commune à un groupe social, à une communauté linguistique. C'est le moyen de mettre en pratique le langage, cette faculté d'expression verbale et de communication entre les personnes. La distinction langue/langue semble être une particularité française. En linguistique anglo-saxonne, un seul mot, langue, englobe les deux notions.

On distingue tout d'abord les langages naturels, parlés par les humains, les langages artificiels (qui sont de pures constructions logiques) ou encore les langages de programmation

La linguistique traite principalement des langues naturelles. Ceux-ci sont définis comme des systèmes de signes vocaliques doublement articulés : unités distinctives, les phonèmes, et unités significatives, les morphèmes ; ceci, afin de les opposer à d'autres systèmes de communication humains (comme la musique) ou animaux.

4.3. Oral/ Ecrit

On peut distinguer l'oral et l'écrit selon leurs conditions d'utilisation. En effet, la parole est toujours présentée immédiatement et en situation. Dans un dialogue il n'y a pas de temps entre l'émission et la réception, et les interlocuteurs sont présents dans une certaine situation spatio-temporelle et ont accès à des référents communs, de sorte que la communication écrite laisse le temps d'élaborer le message, mais l'orateur élabore et diffuse son message presque simultanément

5. Conclusion

De tout ce qui précède, nous concluons que le mot a été supplanté par la notion de morphème. C'est le morphème qui est considéré aujourd'hui linguistiquement comme la plus petite unité significative, bien que le mot reste, dans le discours courant, l'unité de base du langage.

On peut aussi ajouter que les linguistes structuralistes qui ont suivi Saussure se sont souvent positionnés par rapport à l'opposition langue/parole. Ainsi, le linguiste danois Louis Hjelmslev considérait *que « l'étude du langage, à Saussure, était trop imprégnée de*

psychologisme et de sociologie. Sa vision du langage, qu'il rebaptise schème, échappe à ces considérations. » Gustave Guillaume, pour sa part, insiste sur le caractère de "puissance" du langage et sur le caractère d'"effet" du mot, qu'il rebaptise discours.

Quels que soient les ajustements apportés, ces linguistes reconnaissent la fonction méthodologique de cette opposition. En opposant langue et parole, on est mieux à même, selon eux, de rendre compte des phénomènes complexes du langage. Dans l'opposition fondamentale langue/parole décrite par Ferdinand de Saussure, la parole apparaît comme un fait individuel, tandis que la langue serait d'ordre social. La parole peut être définie comme l'utilisation individuelle et concrète du langage par un ou plusieurs individus, à un moment et en un lieu donné.

Références

[1] Bajric, S. (2009). *Linguistique, cognition et didactique, Principes et exercices de linguistique-didactique*, PUPS, Paris.

[2] Benveniste, E. (1974), *Problèmes de Linguistiques générales*, Paris, Gallimard, p. 80.

[3] Blanche-Benveniste, C. (2000). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Editions Ophrys.

[4] Champion, F. (2004), *Le mot et ses indices : Rôle du lexique dans l'interaction didactique avec des adultes migrants en situation professionnelle*. Thèse de doctorat de l'Université de Paris X – Nanterre. Paris.

[5] Denis, Vernant, (2011), *Introduction à la philosophie contemporaine du langage*, Armand Colin, Paris.

[6] Moeschler, J., &Auchlin, A. (2009), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin, Paris.

[7] Riegel, M., Pellat, J-P., &Rioul, R. (1994). *La Grammaire méthodique du français*, presse universitaire de France.

[8] Leeman, D. (2000). *Le vertige de l'infini ou de la difficulté de didactiser le lexique*. *Le français Aujourd'hui (131)*, 42-52.

[9] Chomsky, N. (2000), *The Architecture of Langage*, Oxford University Press, Oxford.

[10] Bakhtine, M. (1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.

[11] Ferrand et Grainger, 2004. *Psycholinguisteb cognitive*, Paris/Bruxelles, De boeck.

[12] Strawson, P.F. (1970),*Phrase et acte de parole*, *Langages(17)*,19-33.

[13] Todorov, T., &Mikhaïl Bakhtine, M. (1981). Le principe dialogique, Paris, Seuil.

[14] Polguère, A. (2008), *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales. Nouvelle édition revue et augmentée*. Montréal, Presses universitaires de Montréal.

[15]Van de Ghinste, J. (1975). *Rapports humains et communication dans À la recherche du temps perdu*, Paris : A.G. Nizet.